



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

## FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 08

L'an deux mil DIX NEUF, le DEUX JUILLET à 18 heures 30,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 20/06/2019

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., FAY E.P., LESBROS JM.,  
Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

**Absents :** Mrs HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D. et JACOMET M..

**Objet: SALLE MULTI ACTIVITE « LES LUNIERES »  
Tarifs de location et règlement intérieur**

*M. le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux de la salle Multi activité « Les Lunières » touchent à leur fin ; il ne restera que les façades sud/est/ouest qui se réalisées à l'automne 2019.*

Il aura fallu 3 exercices budgétaires pour réaliser cette belle opération (sans compter l'acquisition en 2016) sans endettement aucun pour la commune ; ce projet a été réalisé donc en 3 tranches successives permettant des financements de la Région, du Département (FODAC et Amendes de Police pour la mise en sécurité extérieure), de l'Etat (DETR) et une contribution sur l'enveloppe parlementaire 2017 du Député Gilbert SAUVAN.

*L'inauguration de cette salle est prévue le **11/08/2019** à **11h30**, tous les habitants de la commune et de ses hameaux vont être invités individuellement.*

**Après discussion et concertation, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents est**

- **favorable au règlement intérieur présenté fixant les modalités d'utilisation, le montant de la caution et les documents à fournir ;**
- **décide d'appliquer les tarifs suivants, pour la location de cette salle :**

Durée d'utilisation	Tarif net en €
➤ <b>pour les habitants de la commune :</b>	
<b>1 journée</b>	<b>150</b>
<b>Week-end</b> (samedi 8h/dimanche 18h)	<b>300</b>
➤ <b>pour les personnes extérieures à la commune :</b>	
<b>1 journée</b>	<b>300</b>
<b>Week-end</b> (samedi 8h/dimanche 18h)	<b>600</b>

**Pour les associations de la commune, la salle sera mise à disposition gratuitement pour deux manifestations (avec toutefois l'application du règlement intérieur concernant la caution et l'attestation d'assurance) à l'exception des**

**manifestations générant une recette (sauf lot) et si plus organisées se sont les tarifs « habitants de la commune » qui s'appliqueront.**

**Les associations non communales ne sont pas acceptées.**

- **Désigne comme gestionnaires de la salle (état des lieux, remise des clés, vérification du respect du règlement intérieur et des documents fournis), Mesdames ALBANO Nicole, BERAUD Michèle, BONNETTY Monique et OBRADOS Annie, qui chacune à tour de rôle et en fonction de leurs disponibilités effectueront cette fonction.**

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*

